

SHEVA

Compte-rendu de Conseil d'Administration du 12/10/2011

Lieu : Ecole Vétérinaire

Date : le 12/10/2011

Présents :

**Anne BOISSON-SCHALLER
Erwan HIGNETTE
Cédric BRIAND
Nicolas FLEURY
Catherine LAROCHE
Camille POISSONNIER (SECEVA) *
Jean-Pierre OZANNE**

**Christine PICARD
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alexis JOCH
Catherine BOISSON-VIDAL
Mathilde BIARD (SECEVA) *
Robert MORAILLON
Emmanuelle HUGUES**

Absents excusés :

Gilles THOMAS
Jean-François LASSALLE
Anne PROUT (SECEVA)*

* La SECEVA (Société des Elèves Cavaliers de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA, des cours dédiés sont dispensés le jeudi après-midi.

Ordre du jour :

1. Préparation de l'AG
2. Personnel
3. La cavalerie
4. Changement de TVA
5. Travaux
6. Camion

1. Préparation de l'AG

Une feuille d'émargement devra être signée de la part de tous les adhérents présents à l'AG. Un vidéoprojecteur (+ écran), des chaises et une rallonge électrique doivent être prévus. Une demande est faite à l'ENVA pour avoir accès en voiture à la SHEVA à cette occasion.

Le déroulé :

1.1 Un bref historique de la SHEVA, présenté par Mr MORAILLON (10')

De la création jusqu'à la signature de la convention SHEVA/ENVA.

1.2 Relations SHEVA / ENVA : Christine PICARD : 15'

I – La carrière :

Etape 1 : Rencontre avec l'ENVA (Pr MIALOT / Dr BELLANCOURT)

- la carrière est supprimée, mais remplacée par le parking derrière la carrière couverte
- les accès doivent être contrôlés, sont envisagées plusieurs solutions (internes : plan de circulation et externes : dépose minute Av. Leclerc).

Etape 2 : Rencontre avec la mairie

- La Mairie n'a pas le même plan que celui qui nous a été présenté deux semaines avant par l'ENVA, celui-ci ne comprend pas de carrière de remplacement.
- La mairie n'est au courant de rien concernant les accès

1.4 Mail de Jean-François LASALLE

- Pas de retour de l'ENVA
- Pas de demande complémentaire de notre part, car idée de pouvoir faire annuler la décision pour « vice de forme », même si nous ne savions pas encore comment.

Etape 3 : Rencontre ENVA en 2010-2011 et dernièrement 28/09/2011

- Schéma directeur validé sans carrière (sans consultation de la SHEVA)
- A nous de trouver des solutions à l'extérieur

CONCLUSION : Plus de concours, moins d'animations et de stages, plus d'équipe compétition -> mort du club à court terme.

30 K€ de marge d'autofinancement/an => si perte de 40 adhérents à 800 €, la SHEVA passe dans le rouge !

Nous apprenons à cette occasion que le parking situé derrière la carrière couverte servira aux travaux (zone de déchargement et de collecte des gravats ?) il nous semble dangereux d'avoir une activité bruyante, nécessitant de gros engins, pendant le déroulement des reprises. Une prise de contact avec l'ENVA, spécifique à ce sujet, devra être initiée rapidement.

II – Les accès

L'école soutient avoir envoyé une lettre en mai pour prévenir de la limitation d'accès en véhicule. Nous ne l'avons pas reçu et l'école ne nous a pas présenté d'accusé de réception.

Nous avons reçu un courrier mi-juillet, toujours pas avec Accusé de réception, il proposait un rendez-vous, mais il n'était pas possible de les rencontrer avant la rentrée.

Mis devant le fait accompli, avec un accès interdit à tous les véhicules des sociétaires, et sans assouplissement des règles, malgré nos demandes, nous avons sollicité l'intervention d'un huissier les 20 et 21 septembre.

Un rendez-vous a enfin pu être déclenché le 28 septembre 2011, auquel nous avons convié notre avocat, pour évoquer la convention dans son ensemble (également pour la carrière) et donner en main propre au Directeur de l'école la pétition signée par les cavaliers. La direction de l'ENVA reste bloquée sur ses positions, évoquant une problématique de sécurité, si l'accès aux véhicules des sociétaires était permis. Une action en justice n'est envisageable que dans 2 mois, ce délai étant obligatoire.

En parallèle, nous avons initié une prise de contact avec la mairie en juin pour expliquer la situation au niveau de la carrière. Le 1 octobre, la pétition pour les accès a été donnée au maire et les difficultés avec la direction de l'ENVA ont été présentées à l'oral et par écrit.

La présence de l'ENVA et de la Mairie a donc été sollicitée pour l'Assemblée Générale.

1.3 Activités de la SHEVA

Cédric et Catherine présenteront l'activité (CA / prestations et stats sur licences) : 20'

1.4 Résultat Financier / TVA

Présentés par Jean-François LASALLE : 10'

1.5 Quitus et Vote

Plusieurs membres du CA seront démissionnaires (Alexis JOCH, Gilles THOMAS et Jean-Pierre OZANNE) ou non-reconductibles, car ne feront plus partie des adhérents de la SHEVA. Il faudra donc trouver au minimum 3 nouveaux membres du CA, en plus des sortants. Jean-Pierre Ozanne et Alexis JOCH sont élus Membres d'honneur de la SHEVA, pour les services rendus pendant de nombreuses années.

3 candidatures nous sont parvenues : Ivan MOSZER, Arnaud MILLIEN et Laurence ROBACHE.

1.6 Questions / Réponses

2. Personnel

L'équipe est reconduite pour l'année.

3. Les chevaux

Deux jeunes chevaux, achetés il y a un an arriveront en octobre, après leur débouillage. Laelianus qui est arrivé en fin d'année pour les niveaux intermédiaires reste, deux poneys ont été achetés (Popcorn et Harold).

Nobel et Cannelle ont été vendus, Lionel a acheté Rime d'Alfort, Idéal et Violon cherchent une bonne âme pour leur offrir une heureuse retraite.

Cédric a rencontré a maintes reprises des difficultés avec le marchand de chevaux et a donc décidé de ne plus travailler avec lui : il faudra nouer des relations avec un autre marchand, plus sérieux.

4. Changement de TVA

A ce jour pas de nouveautés, et le passage à 19,6 % se fera soit en fin d'année, soit en début d'année 2012. Ce dernier cas serait favorable, car nous laisserait une année pour rétablir l'équilibre en augmentant les prestations.

5. Travaux

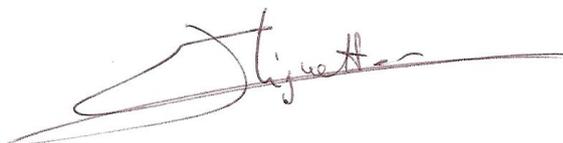
Les travaux d'été sont terminés et donnent satisfaction, la société avec laquelle nous avons travaillé pour la deuxième année consécutive a été performante et les prix sont adaptés. RAS. 2 boxes doivent être construits, pour accueillir les jeunes chevaux. Des éléments en préfabriqué sont prévus, pour être démontables. Leurs emplacements devraient être pour l'un dans le prolongement des préfabriqués existants, côté douches et pour l'autre à côté du local de stockage des aliments.

6. Camion

Cédric indique qu'il a trouvé plusieurs camions (partie tracteur) et qu'il a un devis pour faire une caisse adaptée à nos besoins. Le montant global devrait être de 80 000 €, comme annoncé, pour un camion en bon état et ayant peu de kilomètres, comparé aux autres du marché. Il devrait être sous garantie pendant un an, ce qui est rassurant.

Le prochain CA aura lieu le 15/11/2011

Le Secrétaire Général: Erwan HIGNETTE



Le Président : Jean-François Lassalle



E.HIGNETTE 11.07.2011